Saint-Rémy-les-Chevreuse

Journal municipal n° 168 - Mai 2013

© Veloxygène

Sommaire

- Au Conseil...
- Edito
- Finances
- **Incendies**
- Travaux voirie
- Actualité
- Enfance
- **Le CCAS**
- Infos Seniors
- Vie associative
- Sortir
- Libre expression
- **Civisme**
- Commerce
- Etat-civil
- Infos pratiques
- Les temps forts

Le 14 avril avait lieu «La Jean Racine», événement sportif incontournable de la Vallée de Chevreuse organisé par le club saint-rémois «Véloxygène». Cette manifestation regroupait, cette année encore, plus de 2 500 vététistes venus à Saint-Rémy de toute l'Ile-de-France, pour s'élancer sur les parcours verdoyants de notre belle région. Esprit sportif et familial au rendez-vous. Pour la première fois, parmi les nombreuses animations proposées au salon du VTT débuté la veille, un matelas gonflable géant permettait de s'initier au saut acrobatique.

Commune du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse

Au Conseil...

Séance du 28 mars 2013

1/ Rythmes scolaires

Le Conseil sollicite le report de l'application du décret du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire, à la rentrée 2014-2015 pour toutes les écoles de la commune. Il demande que les nouvelles charges liées à la réforme soient compensées intégralement.

Vote à l'unanimité : 28 pour

2/ Rivières de la Haute-Yvette

Le Conseil autorise le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse à réaliser sur le territoire communal des travaux d'entretien des rivières, et inscrit sa contribution 2013 au budget principal pour un montant de 2 899,76 €.

Vote à l'unanimité : 28 pour

3/ Rétrocession de voirie privée

Le Conseil confirme son vote du 4 avril 2012 relatif à la rétrocession de plusieurs parcelles privées situées rue Pierre Curie et avenue de la Guiéterie au prix de l'euro symbolique pour les incorporer au domaine public.

Vote à l'unanimité : 27 pour
(M. Fontenoy ne prenant pas part au vote)

4/ Réseaux d'assainissement

Le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer la «charte qualité des réseaux assainissement», sorte de guide des bonnes pratiques visant à améliorer la qualité des réseaux, à allonger leur durée de vie, à préserver l'environnement et à en optimiser les investissements. Cette charte est élaborée sous l'égide de l'Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement (ASTEE) et des agences de l'eau.

Vote à l'unanimité : 28 pour

Séance du 4 avril 2013

1/ Débat d'Orientations Budgétaires

Le Conseil prend acte des orientations budgétaires «Commune» et «Assainissement» présentées par le Maire.

(Voir rubrique «Finances» pages suivantes).

2/ Subvention CCAS

Le Conseil décide de verser une subvention de 78 000 € au budget du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pour l'exercice 2013.

Vote à l'unanimité : 23 pour, 6 abstentions (Mmes Ducout, Schwartz-Grangier, MM. Guelf, Hermine, Mauclère, Vanherpen)

3/ Communauté de communes

Le Conseil municipal approuve la modification des statuts de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse (CCHVC) portant sur sa compétance en matière de réseau «Très haut débit» internet.

Vote à la majorité : 27 pour,
2 contre (MM. Mauclère et Ménieux)

Séance du 11 avril 2013

1/ Garantie d'emprunt

Le Conseil accorde sa garantie d'emprunt à la société de HLM «Toit et joie» pour la construction de 20 logements sociaux aux 110-114 rue de Paris (14 en prêt locatif à usage social et 6 en prêt locatif aidé d'insertion) pour un montant global de 2 430 000 €. En contrepartie, «Toit et joie» s'engage à mettre à disposition de la commune un contingent de quatre logements, soit 20 % du projet.

Vote à l'unanimité : 26 pour,
2 abstentions (Mmes Becker et Robic)
1 contre (M. Mauclère)

2/ Compte de gestion

Le Conseil décide d'adopter le compte de gestion «Commune» 2012 présenté par le Receveur municipal et dont les écritures sont identiques à celles du compte administratif.

Vote à la majorité : 27 pour, 1 abstention (M. Hermine), 1 contre (M. Mauclère)

3/ Compte administratif «Commune»

Le Conseil approuve le compte administratif 2012 dont le résultat de clôture, intégrant le résultat de l'exercice précédent, présente un excédent de 1 379 667,54 €.

Vote à la majorité : 22 pour, 5 abstentions (Mmes Ducout, Schwartz-Grangier, MM. Guelf, Hermine, Vanherpen)
1 contre (M. Mauclère). A noter que M. le Maire ne prend pas part au vote.

4/ Affectation des résultats

Le Conseil décide d'affecter la totalité de ce résultat de clôture à la section d'investissement.

Vote à l'unanimité : 28 pour,
1 abstention (M. Mauclère)

5/ Taux d'imposition

Le Conseil décide de n'appliquer aucune augmentation des taux des taxes locales qui restent dès lors ainsi pour 2013 :

- Taxe d'habitation ..... 18,51 %
- Taxe foncière (bâti) ..... 13,19 %
- Taxe foncière (non bâti) ..... 50,58 %
- Contribution Foncière des Entreprises (CFE) ..... 18,77 %

Le montant du produit fiscal prévisionnel s'élève ainsi à 5 970 363 €

Vote à la majorité : 21 pour,
7 abstentions (Mmes Audouze, Ducout, Schwartz-Grangier, MM. Guelf, Hermine, Mauclère, Vanherpen), 1 contre (Mme Becker)

6/ Budget primitif «Commune»

Le Conseil adopte le budget primitif 2013 (voir graphiques ci-contre) qui s'équilibre dépenses / recettes comme suit :

Fonctionnement ..... 10 320 712 €
Investissement ..... 4 418 734 €

Vote à la majorité : 21 pour, 8 contre (Mmes Audouze, Becker, Ducout, Schwartz-Grangier, MM. Guelf, Hermine, Mauclère, Vanherpen)

7/ Compte admin. «Assainissement»

Après adoption du Compte de Gestion établi par la Perception, le Conseil approuve le Compte Administratif 2012 dont le résultat de clôture, intégrant le résultat de l'exercice précédent, présente un excédent de 92 623,20 €.

Vote à l'unanimité : 28 pour,
A noter que Monsieur le Maire ne prend pas part au vote.

8/ Affectation des résultats

Le Conseil décide d'affecter l'intégralité du résultat de clôture de la section de fonctionnement en section d'investissement, soit 142 479,65 €, et de reporter le déficit en investissement de 49 856,45 €.

Vote à l'unanimité : 29 pour

9/ Budget primitif «Assainissement»

Le Conseil adopte le budget primitif 2013 Assainissement, comme suit :

Dépenses d'exploitation ..... 193 924 €
Recettes d'exploitation ..... 193 924 €
Dépenses d'investissement .. 1 077 231 €
Recettes d'investissement .... 1 077 231 €

Vote à l'unanimité : 29 pour

Budget primitif «Commune» 2013

Recettes de fonctionnement : 10 320 712 €

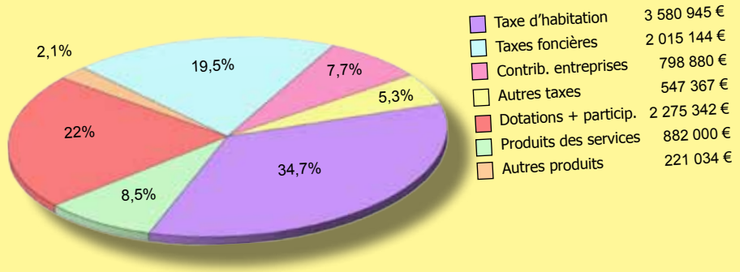

Dépenses de fonctionnement : 10 320 712 €

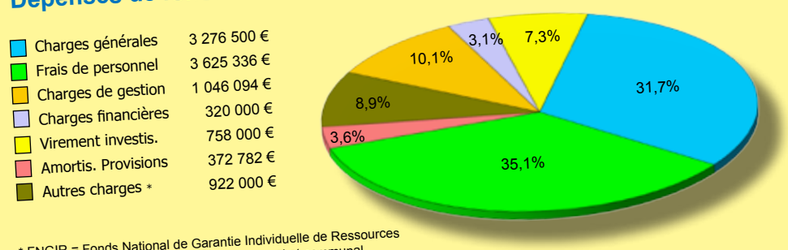

* FNGIR = Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources
FPIC = Fonds de péréquation intercommunal et communal

Recettes d'investissement : 4 418 734 €

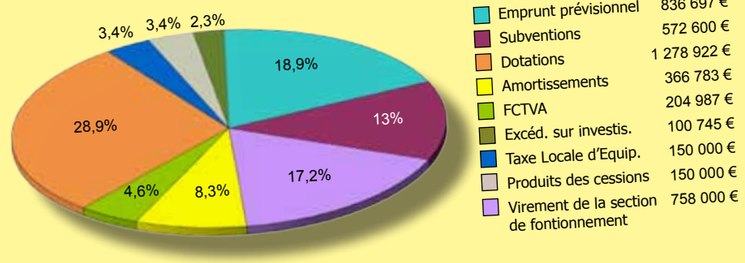

Dépenses d'investissement : 4 418 734 €

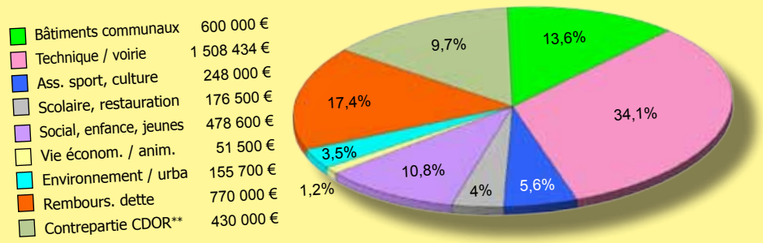

** CDOR = Contrat de Développement de l'Offre Résidentielle

Services de la mairie :

Site internet : www.ville-st-remy-chevreuse.fr
Courriel : secretariat@ville-st-remy-chevreuse.fr

Ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h (mardi 18h)
Le samedi de 9h30 à 12h : permanence Etat-Civil uniquement, hormis le samedi 18 mai 2013 (Pentecôte).

Standard :	01 30 47 05 00	Techniques :	01 30 47 05 20
Etat-civil :	01 30 47 05 10	Police :	01 30 47 05 05
Urbanisme :	01 30 47 05 15	DRH :	01 30 47 05 16
Scolaire :	01 30 47 48 49	Personnel :	01 30 47 05 18
Social :	01 30 47 48 40	Com' :	01 30 47 05 26

Les séances du Conseil municipal sont publiques. Les dates sont affichées au minimum cinq jours ouvrables avant chaque réunion.

Le compte-rendu sommaire incluant l'intégralité des délibérations est disponible sur le site internet de la ville : www.ville-st-remy-chevreuse.fr et affiché sur les panneaux administratifs.

D'importants investissements, sans augmentation des taux d'impôts Saint-Rémois

L'élaboration de notre budget communal 2013 a été menée, hélas, toujours dans un contexte de crise dont notre pays n'a pas le monopole, avec les restrictions de nos dotations d'Etat et les conséquences des réformes fiscales engagées au niveau national encore mal définies pour les communes.

Pour autant, malgré un vrai manque de visibilité, persistant et dommageable, cette construction budgétaire s'est faite avec prudence comme toujours, mais non sans ambition et détermination.

C'est en effet plus de trois millions d'euros d'investissements que nous avons programmés sur le seul budget principal (dont vous trouverez les détails et illustrations ci-contre). Et ceci avant même la reconstruction du gymnase pour laquelle nous avons obtenu toutes les autorisations, notamment de la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP).

Cette opération pourra être entreprise, dès que nous aurons la réponse de la Région sur le montant exact de la subvention qu'elle pourra nous accorder, et fera l'objet d'une publication spécifique dans nos prochains numéros.

D'autres dossiers importants sont sur le point d'aboutir.

C'est le cas notamment de notre schéma directeur d'assainissement que nous devrions terminer avant fin juin 2013, à l'issue duquel seront initiés, cette fois sur le budget assainissement, un réseau collectif pour la rue de Paris (budget de l'ordre de 860 000 euros) et prévu un réseau, collectif lui aussi, avenues Hoche et d'Assas (travaux estimés à ce jour à 845 000 euros).

Ces projets ne peuvent être menés à bien que grâce à une conduite budgétaire et d'endettement rigoureuse de tous les instants. Que celles et ceux qui y contribuent soient ici remerciés.

Dernière minute : notre commune vient de subir deux incendies, l'un d'origine criminelle a détruit partiellement notre restaurant scolaire central, l'autre accidentel a endommagé notre centre de loisirs (voir pages 6 et 7).

Dans ce contexte, je souhaite que là aussi toutes les solidarités individuelles ou collectives qui se sont spontanément manifestées soient ici saluées et particulièrement celle de l'Association Paroissiale qui nous a accueillis dans ses locaux pour la restauration des enfants de Saint-Exupéry et Jean Jaurès.

Notre responsabilité dans la conduite de projets complexes n'exclut pas la réactivité aux situations d'exception comme celles que nous venons de vivre. Merci à tous ceux qui, de façon constructive, y ont contribué.

Votre Maire,

Guy SAUTIÈRE

Budget primitif «Commune»

Principales dépenses de fonctionnement

Charges générales	
Fonctionnement bâtiments (eau, élec., chauffage)	550 000 €
Contrats de maintenance et d'entretien	189 000 €
Nettoyage des locaux	260 000 €
Entretien de voirie et réseaux (dont éclairage public)	210 000 €
Entretien terrains et bâtiments	225 000 €
Télécommunications	82 000 €
Fonctionnement administratif	44 000 €
Ressources humaines	
Personnel communal	3 625 335 €
Elus	106 000 €
Intervenants extérieurs	22 500 €
Charges diverses	
Intérêt de la dette	320 000 €
Service départemental incendie	262 544 €
Subvention Caisse des écoles	109 000 €
Subvention Centre Communal d'Action Sociale	78 000 €
Subventions associations	400 000 €
Contributions divers organismes	65 000 €

Principales dépenses d'investissement

Bâtiments communaux :	**600 000 €**
Hôtel de Ville (façade, cour, aménag. intérieurs)	394 000 €
Eglise (restauration clocher, façades, sacristie)	166 000 €
Cimetière (jardin du souvenir, réfection allées)	40 000 €
Techniques / voirie :	**1 508 434 €**
Acquisition de deux véhicules + nacelle	42 000 €
Triennal voirie (République + deux giratoires)	730 000 €
Acquisition bien immobilier + frais	300 000 €
Eclairage public (République, lac Beauséjour)	188 000 €
Signalétique	67 500 €
Informatique	70 000 €
Aménagement abribus Beauplan	41 333 €
Associatif, sport, culture :	**248 000 €**
Complexe sportif (architectes / bureau d'études)	164 000 €
Aménagement terrain de foot	32 000 €
Espace Jean Racine (aménagement intérieur)	36 500 €
Scolaire, restauration :	**176 500 €**
Toutes écoles : peinture, éclairage, isolation	143 000 €
Social, enfance, jeunes :	**478 600 €**
Construction micro crèche à Beauplan	400 000 €
Vie économique / animations :	**51 500 €**
Travaux réhabilitation du marché	45 500 €
Environnement / urbanisme	**155 700 €**
Réserve naturelle régionale	56 400 €
Plantations	25 000 €
Coeur de ville (honoraires Maîtrise d'oeuvre)	39 000 €
Plan Local d'Urbanisme (frais modifications)	20 300 €

Budget «Assainissement»

Principales dépenses de fonctionnement

Participation au SIAHVY	91 797 €
Amortissements	46 240 €
Autres charges	55 887 €

Principales dépenses d'investissement

Etude Schéma directeur + rue de Ragonant	119 690 €
Assainissement collectif contrebas rue de Paris	860 000 €

Budget «Caisse des Ecoles»

Principales dépenses de fonctionnement

Classes de découverte	19 500 €
Transports (piscine et sorties)	45 250 €
Fournitures scolaires, livres de prix...	58 081 €
Versement aux coopératives	8 340 €

Budget «Actions Sociales»

Principales dépenses de fonctionnement

Sorties, animations, ateliers, voyage annuel...	26 000 €
Charges de personnel	34 000 €
Aides et secours	19 500 €
Subventions aux associations	34 000 €
Autres charges	7 883 €

La cuisine centrale et le centre de loisirs

durement touchés par le feu

Deux batiments communaux du secteur scolaire ont été gravement endommagés par des incendies distincts.

Le premier, au restaurant scolaire central qui a été partiellement détruit, de nuit, par un acte de vandalisme. Le deuxième, accidentel, s'est déclenché une semaine plus tard au centre de loisirs, occasionnant d'importants dégâts.

Accueil des enfants dès le lundi midi au centre paroissial.

Le restaurant scolaire

Dans la nuit du vendredi 19 au samedi 20 avril, vers 3 heures du matin, un incendie criminel a détruit une bonne partie de la cuisine centrale située rue des Ecoles.

Cet acte qui n'a heureusement pas fait de victimes, a provoqué des dégâts matériels considérables.

Il aura fallu plus de 30 pompiers pour venir à bout du sinistre.

Une fois le feu éteint, un premier état des lieux a permis de constater que les locaux étaient devenus inutilisables pour assurer la préparation des 700 repas quotidiens, pour tous les enfants de la commune et l'accueil des 350 élèves de l'école élémentaire Jean Jaurès et de la maternelle Saint-Exupéry.

Ainsi, la salle de restauration des enfants de maternelle a été totalement détruite, le local de plonge et la salle de préparations froides endommagés. Le local des poubelles adjacent, d'où est parti l'incendie, a été dévasté.

La cuisine comprenant le gros matériel très coûteux, nécessaire à la cuisson des repas, paraît avoir été épargnée grâce à l'intervention rapide des secours. Cependant, reste à évaluer les dommages internes qu'ont pu subir ces matériels, hors service pour le moment. Des expertises sont en cours.

Devant ce triste constat, l'urgence fut de trouver une solution afin de permettre aux enfants de pouvoir continuer à déjeuner dès le lundi suivant.

Pour faire face à ce défi, la mairie a bénéficié d'un élan spontané de solidarité des Saint-Rémois, émus par la situation.

Dès samedi matin, les services techniques procédaient à une sécurisation du périmètre.

Parallèlement, les responsables de l'association paroissiale ont immédiatement proposé de mettre à disposition les salles de la paroisse équipées d'une cuisine adaptée.

Ainsi, dès le lundi, un repas chaud a pu être servi à tous les enfants de la ville.

90 enfants de maternelle et une cinquantaine d'élèves de l'école Jean Jaurès ont déjeuné dans l'une des salles paroissiales.

Les associations de parents d'élèves et des familles se sont aussi mobilisées pour proposer leur aide, notamment pour la surveillance de cantine et la prise en charge d'enfants le midi.

Les personnels de cantine, très affectés par la destruction de leur outil de travail, ont fait preuve d'un parfait dévouement en s'adaptant, sur l'instant, à de nouvelles conditions d'exercice.

Ils étaient assistés par Avenance, notre prestataire de restauration scolaire, et le chef cuisinier, qui ont tout mis en œuvre pour que la qualité des repas ne soit pas impactée par la situation.

La gendarmerie nationale et sa section de recherches scientifiques sont en charge de l'enquête.

Le centre de loisirs

Vendredi 26 avril, vers 10h30, un incendie s'est déclenché dans les pièces de vie des enfants du primaire, puis s'est rapidement étendu aux autres pièces.

Le foyer venait d'une armoire électrique, pourtant aux normes de sécurité et ayant été contrôlée.

Le module des maternels n'a pas été affecté par le sinistre.

Seuls, trois animateurs étaient présents à ce moment sur place et ont appliqué strictement les consignes de sécurité.

Ils ont ainsi prévenu leur collègue du Relais d'Assistantes Maternelles, qui a, en toute sécurité, dans le calme, procédé à l'évacuation des jeunes enfants et des adultes de la salle de jeux des maternels.

Les pompiers de Chevreuse avec le renfort de ceux de Gif-sur-Yvette ont réussi à maîtriser les flammes vers midi.

A nouveau, les experts scientifiques de la gendarmerie ont effectué, avec les pompiers, une reconnaissance afin de déterminer l'origine du feu qui s'avère être accidentelle, selon leurs premières constatations.

Là encore, les élus et les agents territoriaux ont du faire face à la crise et s'organiser pour assurer l'accueil des enfants à la fin de la journée, mais aussi pour les vacances de printemps.

Un courriel a été aussitôt envoyé à tous les parents pour les informer de la situation et les avertir que l'accueil périscolaire allait être assuré le soir même, à l'école Saint-Exupéry pour les maternelles, et à Jean Jaurès pour les élémentaires. Le service des études surveillées a normalement fonctionné.

Les parents ont ensuite reçu un autre message concernant les conditions d'accueil durant les vacances au centre de loisirs de Beauplan et les dispositions prises pour l'accueil périscolaire et extrascolaire à la reprise de l'école.

Ces deux équipements étant bien sûr assurés, la commune sera indemnisée après rapports des experts d'assurance.

Toutes les mesures à prendre sont actuellement étudiées pour leur reconstruction ou leur réhabilitation dans les règles de l'art.

Pour autant, ces dépenses exceptionnelles ne remettront pas en cause les équilibres budgétaires de la commune, ni les projets d'investissements dont les dépenses sont dûment programmées et affectées.

Rappelons par ailleurs que les règles de la comptabilité publique interdisent de réaffecter des crédits destinés à une opération spécifique selon une procédure strictement encadrée.

Les élus, toutes familles de pensées confondues, tiennent à remercier vivement les personnes qui sont intervenues face à de telles circonstances et surtout la population Saint-Rémoise qui a montré, malgré une époque marquée par l'individualisme, qu'une commune n'est pas seulement l'unité d'un territoire mais aussi l'unité de ses habitants.

■ Christophe JEANNE,
élu référent à la communication

< Accueil des enfants pendant les vacances scolaires au centre de loisirs de Beauplan.

Façades de l'hôtel de ville

Débutée en février, la rénovation des murs extérieurs de l'hôtel de ville suit son cours. Toutes les façades arrières ont subi une restauration complète et minutieuse. Chaque élément décoratif a été repris au plâtre puis recouvert d'une peinture minérale spéciale, la balustrade couronnant le bâtiment a été nettoyée, et les plaques de zinguerie remises à neuf. L'ensemble des linteaux en bois vermoulu a été remplacé par un chaînage béton consolidant ainsi l'édifice. Après une sous-couche armée, la couche de finition vient d'être appliquée. Le chantier va à présent rentrer dans sa deuxième phase, avec la restauration de la façade avant.

Avant

Après

Travaux de voirie

Le point sur les projets et réalisations

Dans les deux précédents numéros, nous vous présentions les travaux relatifs à la voie verte, rue de la République, ainsi que la réfection des façades et de la cour d'honneur de l'hôtel de ville.

Ces deux importants chantiers seront prochainement terminés et laisseront place à d'autres tout aussi essentiels pour l'amélioration de votre cadre de vie et de votre sécurité.

EN COURS **Voie verte rue de la République**

Vaste projet présenté dans le précédent journal municipal : l'aménagement d'une voie verte permettant le prolongement de la piste cyclable et d'un cheminement piéton jusqu'au jardin public proche de l'église. La première phase reliant le carrefour de la gare au parking du stade est maintenant finie. La seconde allant jusqu'au monument aux morts est bientôt terminée et seules les finitions resteront à faire, notamment l'installation du mobilier urbain neuf et les plantations.

A ce sujet, un superbe bouleau d'Hymalaya et trois prunus ont déjà été plantés à l'entrée de la route de Coubertin. Par ailleurs, trois bacs d'orangerie seront prochainement intégrés dans le site.

EN COURS **Cour d'honneur de la mairie**

Parallèlement au chantier des façades, la cour de la mairie fait également l'objet d'une totale rénovation avec la création d'une rampe d'accès pour les personnes handicapées.

Les cheminements piétons et les places de stationnement ont été refaits en béton désactivé et les 350 m² de pavés constituant la «raquette» centrale, replacés sur un lit de mortier avec une meilleure planimétrie, puis rejointoyés. La cour devrait réouvrir aux véhicules à compter de début juin.

EN COURS **Trottoir rue Pierre Curie**

Dans le virage de la rue Pierre Curie où le croisement entre deux véhicules est déjà difficile, il n'existait pas, jusqu'à ce jour, de trottoir, rendant la zone particulièrement dangereuse pour les piétons.

Un accord a été trouvé avec la RATP pour en créer un, recouvert d'enrobé sur une longueur de 130 mètres, à l'emplacement de l'ancienne haie de thuyas.

Cet aménagement est le premier maillon d'un projet plus global qui permettra à terme, après cessions d'une bande de terrain appartenant à certains riverains, de réaliser un cheminement sur toute la longueur de la rue Pierre Curie, conforme aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite).

Une réunion publique de présentation et de concertation s'est tenue à ce sujet, à l'ancienne mairie, le 15 avril ▶

Tous les riverains et personnes impactées dans le quartier étaient invités à découvrir le projet et à proposer des ajustements.

EN COURS **Rue de la Gare**

Ces travaux comprennent la réfection totale des trottoirs, côtés pair et impair, sur toute la longueur de cette voie, avec mise en place de nouvelles bordures en grès, application en surface de stabilisé renforcé et la réalisation des entrées de propriétés en béton désactivé.

Le revêtement de la chaussée sera quant à lui refait en enrobés coulés à froid (ECF) fin juillet.

Suite page suivante >

Cadre de vie :

Mobilier urbain

Vous avez pu constater depuis plusieurs mois, partout en centre ville, la mise en peinture des barrières de sécurité, réverbères et autres plots anti stationnement.

Il s'agit là aussi de la mise en application d'une prescription de la Charte urbaine pour une meilleure harmonisation du mobilier urbain. Le gris silex (ou grège) couleur neutre entre le gris et le beige suggéré par le cabinet d'études a été validé par le comité de pilotage de la Charte.

Cette peinture spéciale est appliquée en deux couches après décapage des supports au nettoyeur haute pression, et traitement antirouille.

Parvis de l'église

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la rue de la République, le pavage de l'entrée de l'église a été refait à neuf avec une inclinaison légèrement modifiée pour permettre la suppression de la marche de seuil et ainsi, un meilleur accès aux personnes handicapées ou à mobilité réduite.

Cadre de vie :

Ne jamais dire fontaine...

Vous connaissez la suite. Là encore c'est un projet présenté dans les esquisses d'aménagement de la Charte urbaine signée en novembre 2012.

Seront bientôt implantés place du 14 juillet, face à la boucherie, un banc en pierre et une fontaine composée d'une base hexagonale et d'une vasque ronde comportant plusieurs jets en circuit fermé.

Cet aménagement apportera en ce lieu très fréquenté, une plus value esthétique et une fraîcheur appréciable.

Restauration de l'église

Les églises appartiennent aux municipalités, lesquelles ont l'obligation de les entretenir. Ainsi, celle de Saint-Rémy va bénéficier d'importants travaux de restauration dans les prochains mois :

- Nettoyage mécanique de la toiture de la nef avec traitement fongicide et hydrofuge.
- Mise aux normes du paratonnerre
- Nettoyage de la toiture du clocher
- Changement des abat-sons en ardoise
- Installation de grilles anti-pigeons
- Remplacement de la couverture de la sacristie
- Rejointoiement de l'ensemble des façades de l'église dans l'esprit «Parc naturel régional»
- Installation d'une grille en fer forgé
- Mise en peinture de l'intérieur

Cet édifice n'étant ni classé, ni inscrit à l'inventaire des monuments historiques, ce chantier est subventionné à hauteur de 50 % par le Conseil général des Yvelines, soit environ 75 000 €.

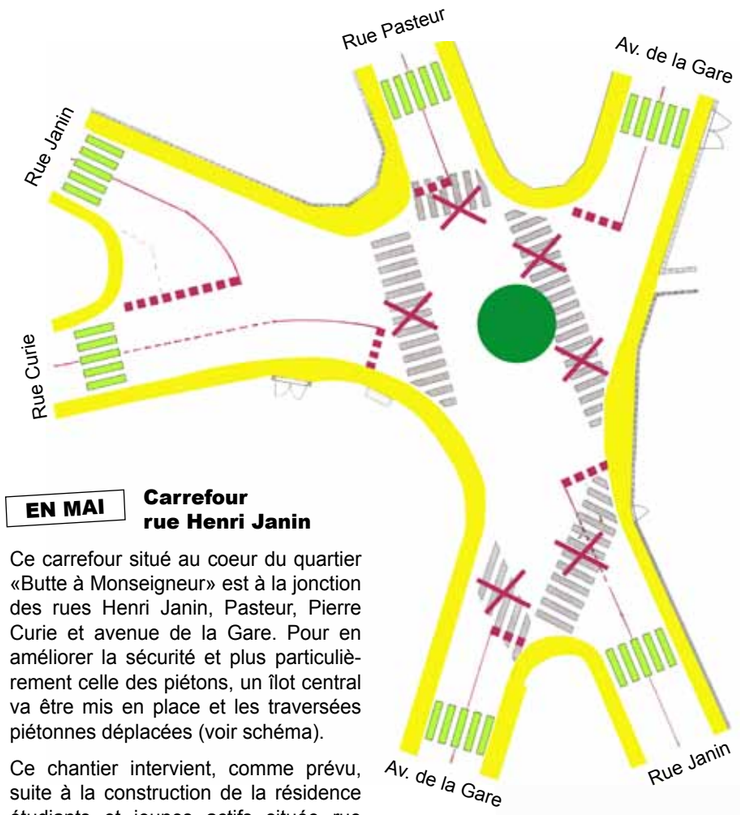

EN MAI **Carrefour rue Henri Janin**

Ce carrefour situé au coeur du quartier «Butte à Monseigneur» est à la jonction des rues Henri Janin, Pasteur, Pierre Curie et avenue de la Gare. Pour en améliorer la sécurité et plus particulièrement celle des piétons, un îlot central va être mis en place et les traversées piétonnes déplacées (voir schéma).

Ce chantier intervient, comme prévu, suite à la construction de la résidence étudiants et jeunes actifs située rue Pierre Curie. Les travaux sont programmés à partir du 16 mai 2013 et ne dureront qu'une semaine.

EN MAI **Nouveau rond-point au carrefour de la rue de Port-Royal et de l'avenue du Général Leclerc**

Ce projet initié à partir des esquisses de la Charte Urbaine devrait permettre un accroissement notable de la sécurité à ce carrefour dangereux.

Il a été conçu selon le même principe et les mêmes dimensions que celui de la place du 14 juillet.

L'îlot central franchissable sera constitué d'un revêtement en pavés de résine.

Les passages piétons seront conformes aux normes PMR.

L'aménagement s'inscrit au mieux dans l'espace mais nécessite la suppression de deux places de stationnement.

Les travaux doivent débuter à compter du 20 mai 2013 et devraient durer environ deux semaines.

Plan du projet :

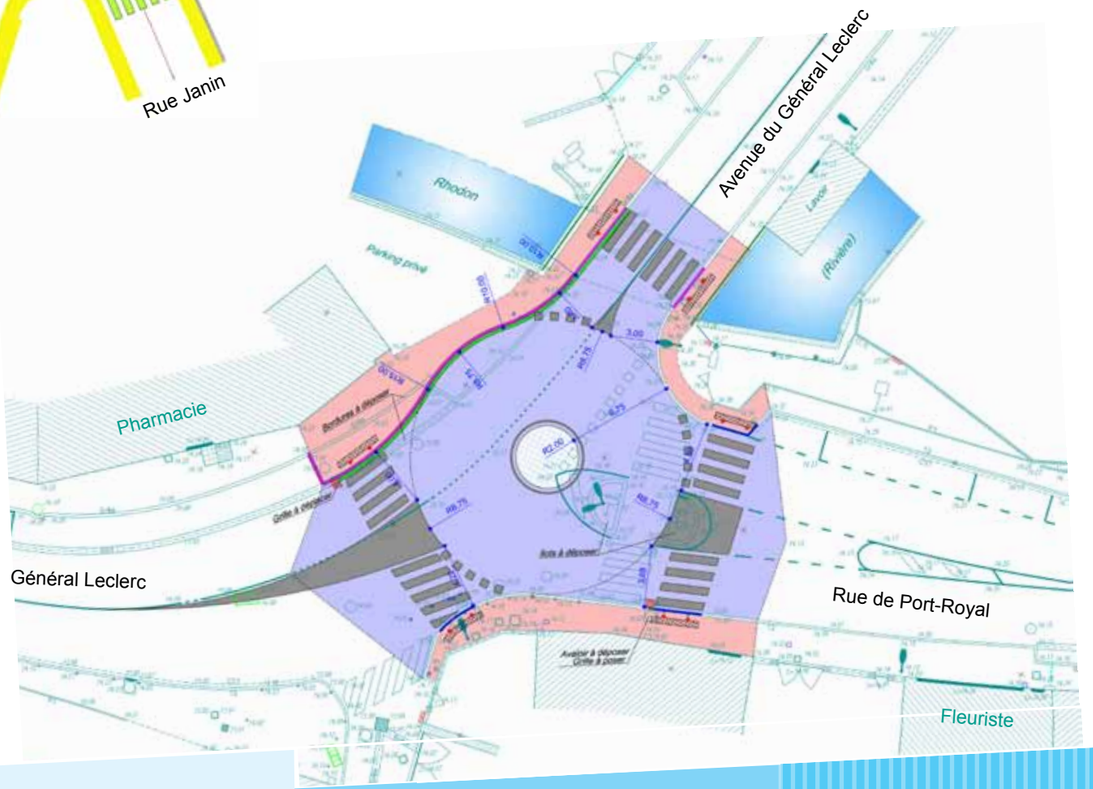

EN MAI **Chaussée avenue des Buissons**

Sur cette voie très empruntée du quartier de Beauplan, le revêtement entre la rue des Merisiers et celle des Noyers, est très dégradé sur une surface d'environ 700 m² au point que toute réparation ponctuelle est rendue inefficace.

Un rabotage de la chaussée et l'application d'un nouvel enrobé à chaud seront bientôt réalisés.

FIN MAI **Trottoirs en bas de la rue de Versailles**

Les trottoirs dans la partie basse de la côte de Versailles seront traités de chaque côté sur une longueur de 300 m en stabilisé renforcé, et les entrées charretières en béton désactivé, comme le prévoit la Charte urbaine.

Les travaux sont programmés à partir du 28 mai pour une durée de deux semaines environ.

EN JUIN **Chemin de la Glacière**

Ce chemin qui relie le lycée de la Vallée de Chevreuse et l'entrée du château de Vaugien sera aménagé en «voie verte» pour les promeneurs et les cyclistes, la circulation automobile étant interdite sur ce type de voie.

Considérant le caractère bucolique des lieux, le revêtement sera réalisé en sable stabilisé renforcé avec un liant hydraulique, en accord avec le Parc naturel régional.

MI JUIN **Cheminements piétons**

Plusieurs tronçons de cheminement piéton vont prochainement être mis aux normes pour les personnes à mobilité réduite (PMR). Ils vont être élargis, sans franchissement de marches, ni bordures de trottoir : accès aux parkings du Prieuré, de l'Espace Jean Racine et du marché couvert.

JUILLET **Réfection de chaussées**

Comme dans de nombreuses rues déjà rénovées dans différents quartiers, une nouvelle campagne de réfection des chaussées en enrobé coulé à froid (ECF) va avoir lieu, deuxième quinzaine de juillet 2013.

Les voies concernées sont cette fois les rues de la Paix, Raspail, Henri Janin (partie haute), de la Digue, des Chênes, des Ecoles et chemin d'Aigrefoin, soit une surface totale de 17 500 m².

Un flash spécial d'information sera diffusé aux riverains de ces voies, 15 jours avant le début de l'opération.

Rappelons que ce procédé qui a fait l'objet d'un article technique complet dans le journal municipal de la rentrée dernière, nécessite un matériel spécifique autonome permettant de couvrir environ 5 000 m² par jour.

■ Joël FONTENOY
Délégué à la voirie

Logements

«Etudiants et jeunes actifs»

La nouvelle résidence de logements pour étudiants et jeunes actifs, située 39 rue Pierre Curie dans le quartier de la Guiéterie, sera prochainement mise en exploitation par l'Association pour le Logement de Familles et des Isolés (ALFI).

56 logements sociaux meublés, d'une surface habitable de 20 m², réservés à des personnes seules âgées de 18 à 35 ans, salariés ou étudiants, dont les revenus ne dépassent pas un certain plafond de ressources, feront l'objet d'attributions de contrats d'occupation pour une durée maximale de 2 ans.

Cette résidence offre aussi des prestations et des services tels que accès internet, laverie, blanchisserie, salle commune, etc.

La redevance mensuelle comprenant le loyer, les charges et les prestations peut bénéficier de l'Aide Personnalisée au Logement (APL) financée par la CAF calculée en fonction de l'âge et des revenus du locataire.

Pour en savoir plus : www.alfi-asso.org

Dans le cadre de sa garantie d'emprunt (délibération du 19/10/2011) la Commune bénéficie d'une affectation directe de 16 logements pour des jeunes Saint-Rémois.

Si vous recherchez ce type de logement, vous devez déposer votre candidature auprès du service du logement au CCAS, 1 rue de la République ✆ 01 30 47 48 40.

Don du sang

La municipalité et l'Etablissement Français du Sang remercient les 155 donneurs saint rémois et des environs, (dont 16 nouveaux), qui ont fait le déplacement le 14 avril dernier à l'Espace Jean Racine pour offrir leur sang, élément indispensable au maintien de la vie pour de nombreuses personnes malades ou accidentées. Prochain rendez-vous en novembre.

Intercommunalité

Une force pour notre territoire

Naissance de la CCHVC

La Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse (CCHVC) qui comprend 10 communes : Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Chevreuse, Choisel, Dampierre, Le Mesnil-Saint-Denis, Levis-Saint-Nom, Milon-la-Chapelle, Senlisse, Saint-Forget et Saint-Lambert-des-Bois, a officiellement vu le jour le 8 janvier 2013, avec la première réunion du Conseil communautaire. A cette occasion, Monsieur Jacques PELLETIER, maire de Milon-la-Chapelle, a été élu président. Six vice-présidents ont aussi été désignés, dont Dominique BAVOIL, maire-adjoint délégué à l'Urbanisme de Saint-Rémy, 1er vice-président en charge de l'Aménagement de l'espace communautaire.

Les compétences et la fiscalité propres à la CCHVC

La finalité d'une coopération intercommunale est de réaliser des économies pour toutes les communes adhérentes par la mise en commun de biens ou services par des délégations de compétences et une fiscalité propre.

Les compétences déléguées par les communes sont :

- Compétences obligatoires : aménagement de l'espace communautaire, action de développement économique.
- Compétence optionnelle : protection et mise en valeur de l'environnement.
- Compétences facultatives : action sociale, voirie, transports et déplacements.

La fiscalité propre de la CCHVC a fait l'objet d'un vote à l'issue du débat d'orientation budgétaire. Le budget de l'intercommunalité s'élève pour cet exercice à 3 861 389 euros provenant, pour partie, d'une fiscalité additionnelle très modérée sur, la taxe d'habitation (0,16 %), la taxe sur le foncier bâti (0,12 %), taxe sur le foncier non bâti (0,47 %) et la contribution foncière des entreprises (0,21 %).

Sur votre feuille d'impôts locaux une ligne spécifique reprendra le détail de ces prélèvements. Par ailleurs, la taxe sur les ordures ménagères (TEOM) ne sera désormais plus perçue par la commune, mais directement par la CCHVC qui la reversera au SIOM de la Vallée de Chevreuse. Ce nouvel intermédiaire n'occasionne aucune évolution significative de coûts pour Saint-Rémy, ni de baisse des services proposés. Il s'agit simplement d'un transfert de fiscalité permettant d'augmenter la dotation accordée par l'Etat au titre de l'intercommunalité (97 000 €).

L'avenir de la CCHVC

La Communauté de communes est appelée à se développer et se renforcer pour devenir un acteur majeur de notre territoire, notamment face au développement du plateau de Saclay. Aujourd'hui elle prend ses marques après une décennie de gestation et trouvera un nouvel élan au lendemain des élections municipales avec un Conseil communautaire renouvelé.

■ Christophe JEANNE, élu suppléant à la CCHVC

Le rallye des Gazelles

Les impressions de Françoise Suel

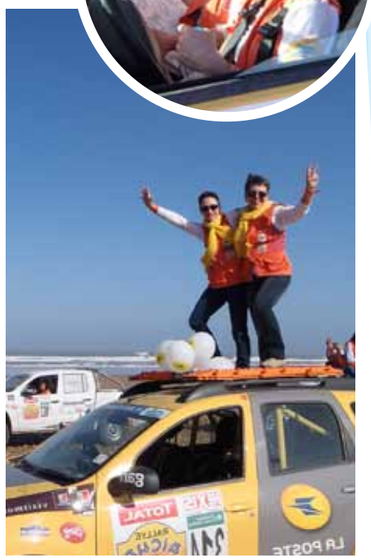

Nous vous l'annoncions dans notre précédent numéro, Françoise SUEL, Saint-Rémoise depuis plus de 20 ans, a participé à la 23e édition du célèbre rallye Aïcha des Gazelles qui réunissait, du 16 au 30 mars derniers, plus de 150 équipages, exclusivement féminins, en motos, quads, 4X4, camions et crossovers.

C'est au volant d'un «Duster» sponsorisé par La Poste, société pour laquelle elle travaille de longue date, que Françoise est partie du Trocadéro décidée à en découdre avec le désert marocain, accompagnée de Geneviève BRECHAT.

Après pas moins de 2500 km parcourus sur place entre Erfoud et Essaouira, Françoise nous livre aujourd'hui ses impressions : *«Wahouu ! C'est l'aventure d'une vie ! Les paysages sont splendides ! Il y a de l'entraide, de la solidarité, des rencontres, des échanges, du partage... et aussi beaucoup d'émotions et d'amitiés très fortes qui se lient avec les autres concurrentes, les mécanos ou les marocains. Néanmoins, les galères sont inévitables et il faut apprendre à faire face aux pièges du désert : sable mou, rochers, crevasses, orientation au compas... Dès le début, une erreur de navigation et une importante avarie mécanique du turbo et du radiateur nous ont pénalisé, mais nous avons pu atteindre notre objectif : finir le rallye classées dans la catégorie «Crossover».*

Je ressors grandie de cette aventure avec davantage de confiance en moi et plus de recul par rapport aux petits tracas de la vie quotidienne.». ■ PB

Travaux et animations au marché

Dans le cadre des «10 jours du printemps du commerce», animation organisée par le Chambre du Commerce et de l'Industrie, votre marché organisera le 25 mai une tombola dont le gros lot est un vélo électrique auquel s'ajouteront des bons d'achats utilisables chez les commerçants du marché. Le même jour, à l'occasion de la fête des Mères, 1 000 roses seront offertes aux clientes.

Par ailleurs, les travaux de rénovation engagés depuis plus d'un an continuent. La première tranche d'un montant de 92 126 €, subventionnée à hauteur de 30 % par le Fond d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC) est en cours de réalisation.

Depuis fin 2011, 54 291 € ont déjà été engagés qui ont permis la remise en état des sanitaires (carrelage, plomberie, ventilation, électricité...), des canalisations, l'alimentation en eau des stands, le nettoyage de la charpente, le remplacement des stores, la mise aux normes des installations électriques, la rénovation des volets roulants, le marquage au sol des emplacements de parking, et dès que le temps le permettra, la toiture sera démoussée et réparée.

Enfin, cette année, plus de 40 000 € seront consacrés à la remise en état des stands, aux accès pour Personnes à Mobilité Réduite (PMR), la sonorisation... En 2014, il conviendra de solliciter de nouveau le FISAC pour subventionner la deuxième tranche (évacuation des eaux usées des stands, carrelage au sol...). ■ Gilles Brice, adjoint à la vie économique

Vu à Saint-Rémy

Le Judo Club de St-Rémy a fêté ses cinquante ans d'existence, le 26 avril à l'Espace Jean-Racine, complet pour cette manifestation.

A cette occasion, la ville a remis une médaille au président du club, Guy HOUGET, en présence de son fils, Marc, entraîneur, de Yves VANDEWALLE, Président du Parc naturel régional, et de monsieur le Maire.

Des judokas âgés de quatre ans à plus de soixante-dix ans ont offert des démonstrations aux invités pendant deux heures.

La fête s'est conclue par un cocktail regroupant tous les amateurs de cette discipline.

Dimanche 28 avril dès 6h du matin la rue de la République était complètement fermée à la circulation pour permettre le démontage de la grue ayant servi à la construction d'un immeuble à côté de la nouvelle Poste. L'opération, en présence du Maire, effectuée par des professionnels aguerris a duré moins de temps que prévu et la circulation a pu être rétablie en fin d'après-midi.

Hello merci !

Le prêt solidaire... soutenez vos commerçants !

Faire vivre le commerce de proximité en vous rendant régulièrement dans les magasins ou en faisant appel aux artisans de Saint-Rémy et des environs, c'est déjà très bien...

Désormais, vous pouvez faire mieux : leur permettre une avance de trésorerie pour les soutenir dans leurs projets et leur développement.

Le principe est simple : Vous prêtez de l'argent sans intérêt à un artisan ou un commerçant de la Vallée de Chevreuse de votre choix en utilisant le site internet sécurisé :

https/www.hellomerci.com/fr

Ce financement participatif résulte d'un partenariat entre le Parc naturel régional et la «Kiss kiss bank bank», leader européen des financements entre particuliers.

Ainsi, à Saint-Rémy, la savonnerie artisanale «Lilly des Bulles» dont la notoriété a aujourd'hui dépassé les limites du Parc, a bénéficié d'un «prêt solidaire» pour développer son activité et pouvoir expédier sa production au moyen de cartons d'emballage recyclés.

Julien BOUSSARD a également ouvert une souscription pour pouvoir réouvrir la boulangerie de l'avenue Guy de Coubertin, à l'entrée du quartier Beauséjour. Soutenez-le !

Ce nouveau système favorise le maintien ou l'installation des acteurs économiques dans votre ville.

■ Renseignements en mairie auprès de Gilles BRICE, adjoint au maire, délégué au développement économique :

devecom@ville-st-remy-chevreuse.fr. Tél. : 06 87 85 22 28.

«Regards de Saint-Rémy»

Concours photo

L'Office de Tourisme de Saint-Rémy organise un concours photo jusqu'au 31 août 2013 ouvert à toute personne majeure.

L'objectif de ce concours est de témoigner de la richesse de notre commune à travers des regards originaux et insolites sur les paysages, le patrimoine, l'artisanat d'art, la gastronomie locale, les loisirs...

Le bulletin d'inscription est à remplir à l'Office de Tourisme jusqu'au 10 juillet. Participation : 15 € (8 € pour les adhérents).

Chaque participant (un seul par foyer) peut présenter 3 photos maximum. (Format numérique d'environ 2000 x 3000 pixels, fichier de 5 Mo maximum)

Les photos retenues seront numérotées et présentées lors d'une exposition courant novembre de façon anonyme. Outre le jury, composé des membres de l'Office de Tourisme, le public pourra voter pour désigner les lauréats. Cinq prix seront décernés au total (voir réglement du concours disponible à l'Office de Tourisme)

Renseignements : 01 30 52 22 49 (mercredi, week-end et jours fériés) ou par courriel à otstremyleschevreuse@wanadoo.fr

Nota : Les participants au concours doivent être dépositaires des droits liés à l'image et avoir l'autorisation des personnes identifiables sur la ou les photo(s). L'Office de Tourisme se réserve le droit de reproduction gratuite des photos à des fins de communication et de documentation (édition de cartes postales vendues à l'office de tourisme, exposition dans ses locaux, recueil photos, site web...). La participation à ce concours implique l'acceptation du règlement par les concurrents. Son non respect entraînera l'annulation de la candidature.

Centre de loisirs

Séjours d'été

Le Centre de loisirs organise deux séjours au mois de juillet 2013 avec transports en car.

Le petit fermier : Un mini-séjour du 22 au 26 juillet pour 16 enfants de 5 à 6 ans dans une ferme pédagogique située dans la Brie champenoise à 120 km de Saint-Rémy.

Les enfants pourront nourrir les animaux, traire les chèvres, ramasser les œufs, brosser les ânes. Un responsable de la ferme encadrera des ateliers pain, jus de pomme, confitures, soins des animaux.

Les animateurs du centre de loisirs seront toujours aux côtés des enfants et animeront les veillées, de grands jeux, les activités manuelles et du Land Art.

Les petits fermiers seront hébergés en camping et disposeront d'un bloc sanitaire et d'une salle à l'intérieur de la ferme.

Prix : de 166 € à 209 € selon le quotient familial.

La montagne, ça nous gagne : Un séjour du 8 au 19 juillet pour 32 enfants de 6 à 11 ans dans un gîte situé en Savoie, au village de St-Colomban-des-Villars, à mi-pente du col du Glandon, pour découvrir une nature encore intacte, boisée, jalonnée de torrents. Les enfants profiteront d'une gamme d'activités sportives et de détente, encadrées par des animateurs titulaires d'un brevet d'Etat : parapente, randonnées équestres, sorties VTT, mountain skate.

Les animateurs du centre de loisirs proposeront des randonnées pédestres, courses d'orientation, baignades, tournois sportifs, veillées…

Prix : de 525 € à 600 € selon le quotient familial.

Inscriptions auprès du service scolaire de la mairie : 01 30 47 05 17

Petite enfance

Pensez à inscrire dès maintenant vos enfants à la Halte-garderie : pour que tous bénéficient d'une période d'adaptation confortable dès la rentrée de septembre, l'équipe doit évaluer le planning à l'avance.

La Halte-garderie *«Les Petits Pas»* accueille les enfants âgés de 1 à 4 ans, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h45 à 17h, hors vacances scolaires.

Pour vous permettre de concilier votre vie familiale, sociale et professionnelle, vous pouvez confier votre enfant pour une demi-journée ou une à deux journées. La structure fournit les repas du déjeuner et du goûter ainsi que les couches.

Inscriptions : Danièle APPRIOU
12 rue de la République.
Téléphone : 01 30 52 24 61

Scolaire

Des stages pour progresser

Comme chaque année, la commune de Saint-Rémy s'est portée volontaire pour organiser, à l'école Jean Jaurès, des stages dits de « remise à niveau », pendant la première semaine des vacances de printemps. Il s'agit d'aider certains élèves à mieux maîtriser les apprentissages fondamentaux.

Le matin, des professeurs des écoles dispensent des cours de français et de mathématiques à des enfants réunis en petits groupes. Dans ces conditions presque idéales, nul doute qu'ils ne puissent faire que des progrès !

Un salon du livre sous le signe de l'étrange

Du 6 au 13 avril 2013 a eu lieu le 13e salon du livre de la Vallée de Chevreuse. Des spectacles, des expositions, des films, des ateliers d'écriture ou de calligraphie chinoise, des rencontres avec des auteurs et des illustrateurs ont permis à de nombreux élèves de s'immerger dans le monde des histoires insolites, des livres mystérieux et des créatures fantastiques.

La Caisse des écoles de Saint-Rémy, comme tous les ans, soutient et encourage cet évènement culturel en offrant des sélections de livres, aux 18 classes qui ont choisi, cette année, de participer.

Donner l'envie de lire, découvrir la littérature de jeunesse, s'exercer à l'écrit littéraire ou se laisser envoûter par un récit palpitant, c'est une véritable initiation à l'immense plaisir intérieur que peut offrir la lecture.

■ Claudine ROBIC,
adjointe aux affaires scolaires

Le Centre Communal d'Action Sociale

Solidarité, Accompagnement, Proximité

Le CCAS de Saint-Rémy est l'établissement public qui gère l'action sociale de la ville. C'est la commune qui lui verse une subvention pour remplir ses missions.

Le CCAS a pour vocation de vous écouter, vous informer, vous orienter dans tous les domaines de la vie quotidienne. Avec ses différents partenaires institutionnels, le CCAS est la porte d'entrée qui va activer les différents dispositifs adaptés à la situation de chacun.

Sa mission est de mettre en œuvre une action de prévention et de développement social au sein de la commune à destination des familles en difficulté, des personnes fragilisées par les accidents de la vie, des personnes handicapées et des personnes âgées.

Le statut juridique d'établissement public lui confère une autonomie qui lui permet d'intervenir rapidement pour répondre aux situations d'urgence.

Le Service collabore avec les autres administrations (Conseil Général, Préfecture, CAF, CPAM, MDPH…) et avec les associations caritatives locales (Secours catholique, Croix rouge) dans le but de proposer un accompagnement social global.

Chaque année le CCAS analyse les besoins sociaux de la Commune, en considérant toutes les problématiques (minima sociaux, déséquilibre budgétaire, surendettement, dettes locatives, familles monoparentales). Le budget est défini et ajusté selon la conjoncture.

PÔLE SOCIAL

Chaque situation est particulière. Les acteurs du CCAS disposent d'un ensemble d'outils adaptés pour faciliter le quotidien et épauler la personne pour rétablir ou reconstruire son parcours de vie, au niveau personnel ou professionnel.

Porte d'entrée pour l'accès à vos droits

Le CCAS constitue les dossiers de demandes d'aides légales (cartes de transport, d'invalidité, allocation spéciale vieillesse, allocation personnalisée d'autonomie, hébergement en établissement, MDPH* coordination handicap local, obligations alimentaires, domiciliation des personnes sans résidence, mise en relation avec la CRAMIF*…) et participe à leur instruction auprès des organismes et institutions publiques.

Un accompagnement pérenne

Les assistantes sociales dépendant du Conseil Général, présentes au CCAS, ont une connaissance fine du territoire et leur écoute permet une approche globale de chaque personne. Après l'instruction adaptée des dossiers d'aide légale, pouvant concerner des difficultés financières, familiales, ou de logement, elles confortent leur action par une évaluation et un suivi régulier.

Un accompagnement personnalisé et réactif

Les demandes d'aides facultatives ponctuelles et d'urgence sont analysées et présentées confidentiellement au Conseil d'Administration. (Aide alimentaire, facturations communales, frais de santé, vacances des enfants…)

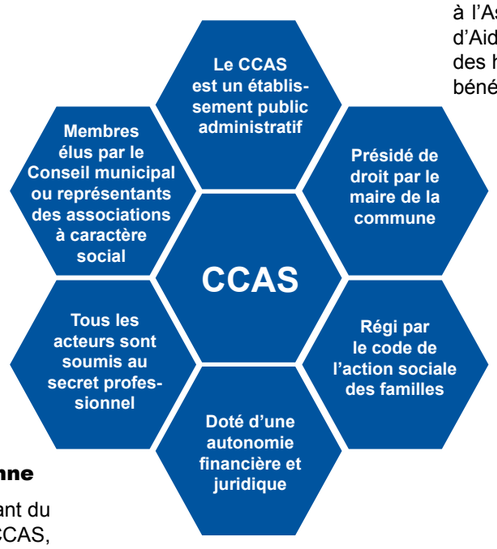

Une écoute et une solidarité pour les plus fragilisés

Le CCAS attribue annuellement une aide financière au titre des dépenses de chauffage aux familles et retraités non imposables.

Il offre aux personnes âgées non imposables un colis alimentaire à Noël.

Il propose la livraison de repas à domicile pour les personnes âgées ou accidentées dont la facturation est aidée à 50 % pour les personnes non-imposables.

Il apporte une subvention d'équilibre à l'Association de Soutien et Services d'Aide à Domicile (ASSAD) à hauteur des heures utilisées par les St-Rémois bénéficiant de l'APA*.

L'accès à un maillage de dispositifs

Sur rendez-vous, des professionnels du Centre Médico Psychologique de Rambouillet sont présents à St-Rémy pour des prises en charge individuelles.

Le CCAS assure la mise en relation avec le conciliateur et le suivi.

Chaque vendredi matin, une puéricultrice du service de Protection Maternelle et Infantile (PMI) du Département, tient une permanence pour des actions en direction de tous les enfants, de la naissance jusqu'à 6 ans, et pour des missions spécifiques auprès des familles plus vulnérables.

PÔLE SENIORS

« Le passé sert l'avenir »

Le CCAS poursuit sa stratégie pour apporter aux seniors Saint-Rémois, population très hétérogène, les meilleures réponses concernant leur bien-être, leur santé, leur action au sein du tissu social, selon une démarche respectueuse de leur parcours et de leurs besoins.

Le CCAS oriente ses missions sur quatre axes :

1) Conseils

Le CCAS dispense de nombreux conseils à propos de sujets tels que Caisses de retraite, pensions de réversion, maisons de retraite, soins…

2) Maintien à domicile

Pour les personnes qui ne peuvent plus accomplir certaines tâches de la vie courante, il propose et met en place les services de soutien et d'aide, de soins, de repas à la maison.

Il assure la sécurité, l'assistance à la vie quotidienne, la communication avec la téléassistance.

La responsable du CCAS reste toujours en relation avec les médecins et accompagne les suivis d'hospitalisation.

Pour rompre l'isolement, deux dispositifs sont utilisés par le CCAS : *«Yvelines Etudiants Seniors»* (YES) et des rencontres intergénérationnelles organisées par les structures enfance et jeunesse.

Pour les personnes moins dépendantes, le CCAS met à disposition tous les mercredis matin un accompagnement avec le minibus pour faire les courses au marché ou dans un supermarché.

3) Prévention :

Parce que la mise en place d'actions de prévention dans le domaine de la santé est la meilleure étape pour prendre le chemin du « bien vieillir », le CCAS propose à tous les retraités Saint-Rémois, des conférences et des ateliers avec des médecins spécialistes (Sommeil, mémoire, arthrose, AVC...).

4) Animations :

Le CCAS propose, tout au long de l'année, à tous les retraités de nombreuses animations culturelles, musicales, sportives ou de détente pour permettre à chacun de profiter d'une bonne qualité de vie :

Repas de Noël offert aux plus de 70 ans, repas de printemps aidé financièrement, semaine bleue avec animations et sorties gratuites, invitation à l'après-midi dansant avec galette des rois en janvier, plusieurs sorties dans l'année dont le transport est gratuit, le foyer du jeudi après-midi pour les joueurs de cartes, les thés dansants, et ciné-seniors tous les mois.

Mais encore pour apprendre et échanger, des ateliers d'écriture et d'informatique.

Du sport aussi à l'Espace forme de la piscine intercommunale de Chevreuse avec des cours de gymnastique douce aquatique à un prix avantageux.

Pour s'évader et changer d'air nos seniors peuvent également participer au voyage organisé chaque année au mois de septembre (voir page 19).

■ Martine SIMIOT
Adjointe aux affaires familiales et sociales

Coordonnées du CCAS :
Arcades du Prieuré,
1 rue de la République
✆ 01 30 47 48 40
social@ville-st-remy-chevreuse.fr

Horaires
Ouvert du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h15 à 17h.

(*) Lexique :

- MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées
- CRAMIF : Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile-de-France
- APA : Allocation Personnalisée d'Autonomie

Ciné-Seniors

A l'Espace Jean Racine

« Un bonheur n'arrive jamais seul »

Mardi 14 mai à 14h30

Film (2012) de James Huth avec Sophie Marceau et Gad Elmaleh,

Participation : 3 € (sur place).

Séance suivante : mardi 11 juin

Le 24 avril, une vingtaine de seniors s'est rendu à la cité-jardin de Suresnes visiter les vestiges d'un concept novateur d'avant guerre mis en oeuvre par Henri Sellier, comme cette piscine des années 1930 restée en l'état.

Déjeuner de printemps

> Jeudi 13 juin, à 12h, à la ferme du «Bout des prés» (Cernay)

Vous avez été nombreux à apprécier le déjeuner organisé pour vous en 2012 à l'approche de l'été. Le CCAS renouvelle son initiative en vous proposant un repas généreux, dans la bonne humeur, avec animation dansante.

Nous prévoyons un accompagnement en car pour les personnes ne disposant pas de véhicule (trois points de rendez-vous : Ecole Jean Moulin, gare RER et à l'arrêt de bus devant la BNP en centre ville). Nous vous attendons très nombreux !

Participation : 20 €. Renseignements et inscriptions auprès de Catherine DEHEEGER ou Carole COHEN ✆ 01 30 47 48 40

Ateliers d'écriture

Un grand succès auprès des enfants au salon du livre

Jeudi 11 et vendredi 12 avril 2013, nos ateliers d'écriture *« Rencontre autour des mots »* et *« Prête-moi ta plume »* sont allés à la rencontre des élèves des écoles primaires de la Haute Vallée de Chevreuse pour leur faire découvrir le plaisir et la curiosité d'écrire sur des notes mystérieuses, un brin magiques, celles de l'étrange.

Le samedi 13 avril, journée grand public, de nombreux enfants sont revenus en famille pour partager cette joie d'écrire.

Les vacances des seniors

Résultat de l'enquête réalisée par le CCAS

En février dernier, un questionnaire était encarté dans le journal municipal de la ville à l'intention des seniors de la commune afin de mieux connaître leurs souhaits et leurs contraintes concernant leurs habitudes de vacances.

L'objectif : pemettre au Centre Communal d'Action Sociale de leur proposer des séjours correspondant le mieux à leurs attentes.

Ainsi, 53 questionnaires ont été retournés au CCAS et analysés en commission le 25 mars dernier. Parmi les réponses :

62 % des personnes intéressées par l'enquête sont âgées de 71 à 80 ans.

92 % pensent que le CCAS peut les aider à construire un projet de vacances.

89 % partent en vacances au moins une fois par an.

35 % s'évadent en circuit découverte, 24 % ont recours à une agence de voyage, 20 % à une association et 23 % partent en famille.

32 % ne partent jamais pour la raison qu'ils ou elles sont seul(e)s

22 % préféreraient participer à une croisière fluviale en France.

49 % préfèreraient partir en automne.

52 % peuvent dépenser entre 500 € et 1000 € pour un projet vacances.

Les critères de choix sont surtout l'attrait touristique, le prix, le confort.

Vos habitudes de vacances :

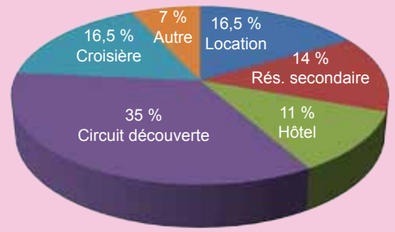

Raisons pour lesquelles vous ne partez pas :

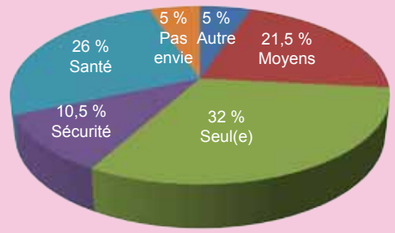

Vos souhaits :

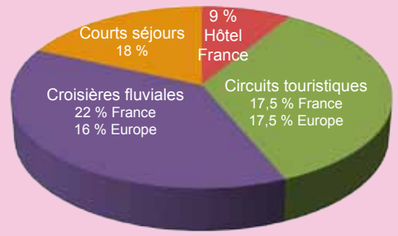

Le voyage 2013

« La magie du Rhône provençal et la Camargue »

Compte tenu de ces résultats, nous avons consulté différents prestataires et nous vous proposons un voyage qui correspond le mieux à vos attentes :

Croisière de 5 jours : *« La magie du Rhône provençal et la Camargue »*

Du 7 au 11 septembre 2013

Une croisière raffinée d'une petite semaine dont vous garderez de formidables souvenirs.

À Lyon, embarquement sur le « MS Camargue » et installation dans votre cabine située sur le pont principal et vous offrant tout le confort. Puis navigation le long du Rhône à travers les paysages du sud de la France : Valence, Montélimar, Arles, Avignon, les gorges de l'Ardèche, Viviers, Tain l'Hermitage et retour à Lyon.

Plusieurs escales sont prévues vous permettant, facultativement, de visiter la Camargue et les Saintes-Maries-de-la-Mer, la ville d'Arles et son patrimoine exceptionnel, Avignon et la Cité des Papes, les gorges de l'Ardèche pour découvrir les méandres de la rivière et les vues saisissantes sur les gorges, les superbes panoramas sur le massif du Vercors et la visite des caves de Die.

Prix : 860 € comprenant le transport en autocar grand tourisme aller retour Saint-Rémy / Lyon. Le déjeuner des jours 1 et 5. La croisière en pension complète, du dîner du 1er jour au petit déjeuner du dernier jour. Les boissons servies lors des repas pris à bord du bateau. Le logement en cabine double climatisée avec douche et WC. L'animation. L'assistance d'une animatrice à bord. Le cocktail de bienvenue. La soirée de gala. L'assurance assistance / rapatriement / annulation. Les taxes portuaires.

Ce prix ne comprend pas les dépenses personnelles, les boissons prises au bar ainsi que celles lors des excursions, le supplément cabine individuelle (110 €), les excursions facultatives (166 € par personne, en fonction du nombre de participants).

Inscrivez-vous auprès du CCAS : Catherine DEHEEGER 1 rue de la République. Téléphone : 01 30 47 48 43

MDB

Mieux se Déplacer à Bicyclette

La Convergence cycliste : dimanche 2 juin 2013

Le principe : Des cortèges de cyclistes grossissent en se rapprochant du Louvre où ils se rejoignent vers 12h30 avant d'aller tous ensemble pique-niquer au coeur de Paris. Pas d'inscription nécessaire.

Qui peut y participer ? Tout Francilien sachant faire du vélo.

Le matériel : Votre vélo en état de marche, votre pique-nique, de la bonne humeur et une tenue rouge pour le parcours de Saint-Rémy, Gif, Antony...

Départs : Sur Saint-Rémy deux départs sont prévus, l'un à 8h, l'autre à 10h en RER jusqu'à Antony (voitures avec emplacements réservés aux vélos).

Et le retour ? Il est libre et pourra se faire soit à vélo soit en RER (l'accès aux vélos y est autorisé et gratuit).

Comment nous joindre ?
Au 06 32 63 67 82 (Patrick Arondel)

Regardez la carte sur le site MDB :
www.mdb-idf.org/spip/spip.php?article55

Marquage antivol vélo, mercredi 5 juin 2013
Départ de l'église à 9h

Les élèves de CM2 de l'école Jean-Jaurès et de l'école Jean-Moulin peuvent participer à un marquage antivol de leur vélo (uniquement à cadre métallique)

Pour cela, leurs parents doivent produire une autorisation de marquage et une décharge de responsabilité vis à vis des accompagnateurs de l'association Mieux se Déplacer à Bicyclette. Inscription par courriel à ducoutd@yahoo.fr

Parents ou adultes sont vivement invités à être accompagnateurs de la sortie.

Petit lot pour chaque enfant participant

www.mdb-idf.org/spip/spip.php?article975

Association des commerçants et artisans de Saint-Rémy

Chasse aux trésors du 8 au 23 juin !

Après trois années sur le thème de la bande dessinée, vos commerçants souhaitent à présent mieux vous faire connaître notre région par la découverte des châteaux de la vallée et des environs, à l'occasion de leur grande chasse aux trésors organisée du 8 au 23 juin 2013. Tout au long de cette quinzaine, vous pourrez jouer en répondant à des énigmes disponibles chez les commerçants signalés par des châteaux peints sur leurs vitrines. Tirage au sort du gagnant le mardi 25 juin à 19h30 en mairie. Soyez nombreux à participer !

Voci di donne Stage d'été 2013

L'association *«Voci di donne»* vous propose de participer à un stage de chant d'une durée de cinq jours qui se déroulera en Vallée de Chevreuse, du 22 au 26 juillet, de 9h à 17h30 (stage non résidentiel, repas de midi à apporter).

Ce stage s'adresse à des femmes choristes amateurs ayant une pratique régulière du chant choral. Ce stage a pour objectifs de leur permettre de perfectionner leur technique vocale individuelle et leur technique d'expression au sein d'un pupitre et en tutti. Les chanteuses qui le souhaitent, pourront aussi s'entraîner au rôle de chef de pupitre.

Les morceaux seront extraits du recueil « Weltliche Musik für Frauenchor » de Josef Gabriel Rheinberger. Les pièces choisies devront être étudiées avant l'arrivée au stage (partitions et fichiers fournis). Une séance collective de déchiffrage préliminaire sera proposée aux stagiaires le samedi 15 juin, de 14 à 16h pour les soprani ,et de 16h à 18h pour les alti.

Il sera ainsi possible d'effectuer pendant le stage, dans une ambiance détendue et conviviale, un travail musical approfondi centré sur l'écoute fine et active ainsi que sur l'interprétation.

Les différentes activités seront encadrées par Beate Déchelotte, chef de choeur, et Noémie Pinson professeur de chant. Places limitées.

Prix des partitions : 10 €. Frais pédagogiques : 125 € (40 € à l'inscription).

■ **Renseignements :** dechelotte.beate@orange.fr - Tél : 06 88 75 88 38

Kangous Basket Club

Des nouvelles de nos équipes féminines.

Nos cadettes sont en 2e division. Les Minimes ont atteint les phases finales de 2e division. Les Benjamines 1 ont joué la petite finale de la 1ère division du département. L'équipe 2 remporte une large victoire à domicile. Les Poussines ont gagné la finale aller de 2e division. Pour la première fois, nous avons toutes nos équipes féminines dans les 8 équipes les mieux classées du département. De plus, nous atteignons bientôt le cap des 200 adhérents !

© Collection Fondation de Coubertin

Le corps

Dessins de sculpteurs

du 18 mai au 28 juillet 2013

à la Fondation de Coubertin

Le Musée de Coubertin présentera cette année, une cinquantaine de dessins de sa collection dans les salles du château, essentiellement des oeuvres de Joseph Bernard (1866-1931) et de René Collamarini (1904-1983), ainsi que quelques feuilles d'Eugène Dodeigne (1923), Achiam (1916-2005) et Dominique Labauvie (1948).

Dans le cabinet des arts graphiques seront exposés de grands dessins de nus : masculins et féminins, souvent de dos, de Collamarini ; hymne au nu féminin de Joseph Bernard ; évocation puissante du torse par Dodeigne.

Seront également exposés les corps-silhouettes de Dominique Labauvie, occasion de présenter cinq des treize dessins donnés à la Fondation en 2011 par un collectionneur privé.

Dans la Salle 1900, les corps dessinés de Joseph Bernard feront écho à ses sculptures. Dans le Cabinet des marbres, de nombreux dessins de Bernard évoqueront le corps intime, celui de la toilette.

Les visiteurs pourront pleinement profiter des collections permanentes de sculpture, dans le parc et le Jardin des bronzes, et allier ainsi le plaisir de l'art à celui d'une promenade bucolique. Le promeneur cheminera de la sculpture figurative du premier 20e siècle (Joseph Bernard, Antoine Bourdelle, Robert Wlérick…) aux oeuvres plus abstraites du second 20e siècle (Etienne-Martin, Etienne Hajdu, Marta Pan, Parvine Curie, Dominique Labauvie…), sans oublier le Monument à Apollinaire de Picasso (dépôt du Musée national Picasso). Cette année, sera exposée pour la première fois une sculpture monumentale de Calder, «Cinq ailes» (dépôt de l'Université de Jussieu).

© Bruno Raoux

Renseignements pratiques :

- Horaires : tous les samedis et dimanches, de 13h30 à 18h30
- Plein tarif : 4 euros (gratuit -26 ans)
- Commissaire de l'exposition : Valérie Montalbetti, conservateur.
- Info sur internet : www.coubertin.fr - Renseignements : 01 30 85 69 89.

Madame Elisabeth,

une princesse au destin tragique

Exposition au domaine de Madame Elisabeth

73 avenue de Paris à Versailles

Jusqu'au 21 juillet 2013

Du mardi au dimanche de 12h à 18h30

Cette première grande exposition sur Madame Elisabeth évoque la courte existence de cette princesse à la personnalité attachante et restitue son cadre de vie dans son Domaine exceptionnellement ouvert au public pour l'occasion

Organisée par le Conseil Général des Yvelines en partenariat avec le château de Versailles

Tél. : 01 39 07 76 25 - elisabeth.yvelines.fr

Avancer et réussir ensemble

Ces dernières semaines, une météo propice a permis la mise en oeuvre de plusieurs chantiers. Parmi eux :

- La piste cyclable, avec les nombreux aménagements qui l'accompagnent, est la première réalisation préconisée par la Charte urbaine. Elle préfigure ainsi d'autres opérations qui, peu à peu, vont venir dessiner les espaces publics pour l'agrément et la sécurité des Saint-Rémois.

Pourtant, certains opposants amers nous reprochent de ne pas l'avoir réalisée plus tôt. Plus tôt ? Mais alors sans subvention et sans la vision globale et cohérente de l'aménagement urbain apportée par la Charte urbaine. Ce n'est pas sérieux !

- C'est selon les mêmes principes que l'extérieur de l'hôtel de ville est entièrement rénové pour la fierté de tous les Saint-Rémois : les façades refaites à l'ancienne, la cour d'honneur avec ses pavés d'origine et facile d'accès pour piétons et Personnes à Mobilité Réduite. A quand la critique ?

- Plus discrets, dans le même temps, s'effectuent de multiples petits chantiers de peinture, voirie, plantations... tous inscrits dans la même vision d'ensemble.

Sur tous les projets, quel qu'ils soient, nous travaillons en partenariat étroit avec le Parc naturel régional pour que Saint-Rémy se tourne résolument vers l'avenir, un avenir maîtrisé associant passé et modernité, identité et nouveauté, dans un environnement privilégié.

Pour terminer, abordons le sujet certes austère, mais ô combien essentiel, celui du budget voté le 11 avril dernier. Essentiel, mais ce n'est pas apparemment évident pour tout le monde : élus minoritaires quasi-absents lors de la commission «finance» préparatoire, puis aucune explication argumentée de leurs votes, alors que chaque conseiller avait, en amont, reçu de multiples documents pour permettre un vrai débat.

Qu'en penser ? Quoiqu'il en soit, le budget 2013, tout en prévoyant de nouveaux investissements, préserve la capacité de la commune à réaliser le complexe sportif... lorsque la Région se sera prononcée.

Les élus d'Avancer et Réussir Ensemble poursuivent leur travail car ils savent qu'aucun projet ne naît d'un simple claquement de doigts.

Les élus de la majorité «Avancer et réussir ensemble»

Agir autrement pour Saint-Rémy

En quelques jours, la bêtise d'individus malveillants et un accident regrettable viennent d'anéantir deux équipements publics en centre ville.

Fort heureusement, aucune victime parmi les enfants n'est à déplorer. Nous comprenons leur angoisse et celles des parents en imaginant ce qui aurait pu arriver dans d'autres circonstances et face au manque durable de moyens pour la restauration et la garde d'enfants.

Nous soutenons la municipalité dans ses efforts pour offrir des solutions de remplacement et nous sommes conscients de la difficulté de la tâche.

Dans ce cadre, les élus d'Agir Autrement sont prêts à participer à la réflexion pour trouver les meilleures solutions.

Concernant le centre de loisirs, il convient de rappeler le sous-investissement constant de cet établissement.

Nous avions diffusé des photos montrant l'état de vétusté inacceptable des lieux ; des travaux de réfection ont certes été entrepris, mais sur des bâtiments qui étaient «provisoires» depuis déjà des décennies.

Avec les évènements récents, on ne peut que constater le déficit récurrent d'équipements corrects dans notre commune.

Ces problèmes graves arrivent au lendemain du vote du budget 2013.

Nous avons voté contre ce budget, car, à la veille d'investissements majeurs annoncés (complexe sportif, aménagement du centre ville...), rien n'est précisé pour 2013, et l'impact sur les années suivantes n'est toujours pas intégré !

L'urgence liée à ces événements récents va sans doute imposer un nouvel équilibrage des dépenses.

Il est temps de ne plus être frileux et de commencer à résorber de manière volontaire notre déficit chronique d'investissement.

A. Guelf, D. Ducout, A. Vanherpen, M. Schwartz Grangier, JP. Hermine
http://agir78470.fr/

Vivement Demain à Saint-Rémy

Voici ce que je déclarais pour expliquer mon vote «contre» le budget au conseil municipal: « Les dossiers présentés par les services ont fait l'objet d'une relecture sans conviction par notre première adjointe, hélas ces éléments ne s'appuient sur aucune vision partagée de gestion prospective ou de programmation à long terme de nos équipements. **Les dépenses ont-elles été prévues, sont-elles subies ? Cette gestion semble être le résultat de nécessités ou d'urgences aléatoires non planifiées, c'est la raison pour laquelle je ne l'approuve pas, comme chaque année**. »

Ce mode de gestion nous a mené à une politique de «bricolage» onéreuse, de bâtiments vétustes et hors d'usage, voire hors normes et dangereux. Les vandales ou les accidents électriques ont transformé deux de nos bâtiments publics d'accueil d'enfants en carcasses noircies par les fumées, heureusement sans victimes graves.

Sachez que l'adjoint à l'urbanisme, avant ces incendies, a annoncé la construction d'une nouvelle crèche à Beauplan, faite en préfabriqué par des « spécialistes », sans architectes bien sûr, et sans qu'au préalable, ce projet ne soit évoqué avec l'ensemble des élus.

Aussi, dans l'urgence dans laquelle nous sommes, je crains que pour faire vite, ils continuent à faire n'importe quoi. Le moment est pourtant venu de mettre à plat les besoins en équipements de la commune, de les hiérarchiser, de les programmer de façon cohérente avec la participation des habitants qui les utilisent et qui les payent, et de ne plus laisser cette gestion totalement passéiste produire des résultats qui nous font honte. En tant que professionnel de l'urbanisme et de l'architecture durable, je reste à la disposition de l'équipe municipale s'ils le souhaitent, et des habitants et associations, afin de travailler en intelligence, confiance, et exigence de qualité.

Les compétences de tous doivent nourrir ces projets urgents, et non se contenter de les cautionner lors de réunions de présentation postérieures aux décisions. Il serait temps de réfléchir à un ou plusieurs bâtiments multifonctions et intergénérationnels, publics, mais aussi associés à des commerces privés, une bibliothèque, un café, performants en économie d'énergie et en qualité d'hygiène, avec des équipements de chaufferie communs et la production solaire d'eau chaude, entre autres, pour faire renaître un centre ville en cendre … au lieu de dépenser plus de 5 M€ dans un gymnase très mal placé … Les prochains 14 millions d'€ du budget, dont seulement 4 en investissement, ne doivent pas partir en futilité ou en fumée. C'est ainsi que nous cultiverons ensemble notre jardin… de grands enfants.

Vivement Demain Hervé Mauclère
cultivonsnotrejardin@free.fr

Les textes publiés dans cette rubrique n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s)

Déjections canines

Civisme, hygiène et savoir vivre

Adopter un animal de compagnie et plus particulièrement un chien apporte de véritables satisfactions à leurs maîtres. Environ 25 % des familles françaises ont fait ce choix, mais il convient ici de rappeler que posséder un animal engage leur responsabilité civile en terme de sécurité, mais aussi en matière d'hygiène et de salubrité vis à vis des autres concitoyens.

De nombreux saint-rémois se plaignent régulièrement des déjections canines qui minent les trottoirs et les jardins publics de la ville. C'est ainsi que Monsieur le Maire vient de prendre un nouvel arrêté (n° PM/2013/015) interdisant la divagation des chiens sans surveillance sur la voie publique. Il est désormais fait **obligation aux personnes accompagnant un chien de procéder, par tout moyen approprié, au ramassage immédiat des déjections de son animal sur le domaine public**, y compris les caniveaux, squares, parcs et espaces verts. Tout contrevenant s'expose à une amende forfaitaire de 35 €.

Les chiens doivent par ailleurs être tenus en laisse. Bien sûr, certains propriétaires de chiens respectent déjà ces consignes par civisme. Nous les en remercions et engageons vivement les autres à suivre leur exemple pour un meilleur savoir vivre ensemble (voir courrier des lecteurs ci-dessous). Des distributeurs de sachets vont être mis en place dans les parcs. ■ PB

Courrier des lecteurs

A l'attention du conseil municipal

Mesdames, Messieurs,

Je suis installée à St-Rémy depuis septembre et je suis choquée par le nombre de déjections canines présentes sur les trottoirs, les pelouses et les bords de sentier.

Je vais tous les jours à l'école maternelle et l'école primaire Jean Jaurès et malheureusement, il y a même du caca de chien juste à la sortie de la cour.

Ici, sous prétexte que nous vivons dans un écrin de verdure, les gens ne se donnent même pas la peine de ramasser !

Ce qui est le plus choquant pour moi, en tant que maman, c'est de voir d'autres mères accompagnées de leurs chiens et de constater qu'elles ne ramassent pas les excréments de leur animal alors même qu'elles ont de jeunes enfants qui gambadent dans l'herbe !

Sont-elles dénuées de bon sens ? En tout cas, c'est un vrai manque de civisme envers les autres ! Est-ce que la police municipale ne pourrait pas faire quelque chose pour verbaliser les propriétaires de chien, histoire de marquer un peu les esprits ?

Personnellement, j'ai un bouledogue français et j'ai toujours des petits sacs sur moi en cas de besoin. C'est tellement plus agréable pour nous tous qui aimons flâner en toute tranquillité.

Pascaline LOIZEAU

Réponse :

Madame,

Comme vous, de nombreux Saint-Rémois se plaignent régulièrement du comportement permissif de certains propriétaires de chiens.

Ces pollutions récurrentes, en plus de salir nos chaussures, représentent un véritable risque sanitaire, notamment pour les enfants qui jouent dans les espaces verts.

Afin de mettre un terme à cette situation nuisible pour tous, monsieur le Maire vient de prendre un arrêté (voir ci-dessus) dans lequel la police municipale peut désormais dresser un procès-verbal à tout contrevenant qui refuserait de ramasser les déjections de son chien.

Ces nouvelles dispositions permettront à l'avenir, je l'espère, d'améliorer la propreté des lieux publics et de responsabiliser les maîtres.

Sensible à l'attention que vous portez à la qualité de notre environnement, veuillez agréer, Madame, l'expression de mes salutations les meilleures.

Christophe JEANNE
Conseiller municipal
référent à la communication

Réglement :

Cette rubrique a été créée en 2008 pour un meilleur dialogue entre les Saint-Rémois et la municipalité. Nous souhaitons que vous puissiez vous y exprimer dans un souci de communication et d'information, sans polémique politicienne.

Le texte proposé ne doit pas dépasser 1 500 caractères dactylographiés (espaces compris) soit environ 250 mots. Il doit être adressé par courrier en mairie à l'attention de «Monsieur le Maire, directeur de la publication du journal municipal, courrier des lecteurs».

Le texte proposé doit être signé de son (ou ses) auteur(s) et n'engagera ainsi que sa (leur) seule responsabilité. Toute pétition, lettre anonyme ou présentant des attaques personnelles, ou jugée par la commission Communication : injurieuse, diffamatoire, à caractère promotionnel ou de prosélytisme ne sera pas publiée. Le sujet traité doit être en rapport avec l'actualité municipale et ne pourra faire l'objet que d'une seule publication de la part du (ou des) même(s) auteur(s), sauf décision contraire de la commission communication.

Rubrique réservée à toute personne physique majeure habitant la ville. Une 1/2 page maximum sera consacrée à cette rubrique. Les demandes de publication seront traitées de façon chronologique (cachet d'enregistrement du courrier faisant foi). Renseignements complémentaires :

Service Communication. ✆ 01 30 47 05 26.

Ces métiers qui nous facilitent la vie...

C'est le nouveau thème de cette rubrique. Bien pratique de pouvoir faire appel a ces artisans qui nous rendent bien des services indispensables à la vie quotidienne.

Faire ressemeler des chaussures, recoudre ou repasser une chemise, refaire des clés, nettoyer un costume, faire développer ses photos, recevoir un colis acheté par correspondance, déboucher un lavabo, débloquer une serrure... ces artisans et commerçants de proximité nous rendent chaque jour la vie plus facile.

N'hésitez pas à venir à leur rencontre ou a les solliciter par téléphone, ils sont là pour répondre à toutes vos questions. ■ PB

Nota : Le pressing de Beauplan n'a pas souhaité figurer dans cette rubrique

Patrick cordonnerie

1 rue de Paris ✆ 01 30 52 93 83

Patrick BENADY répare depuis 7 ans vos bottes et chaussures (ressemelage, ferrage...) mais aussi vos blousons en cuir, fermetures éclair, scellerie de cheval, sacoches, etc. Il réalise pour vous en quelques minutes, vos doubles de clés ou vos plaques d'immatriculation (carte grise obligatoire) et tampons encreurs. Il réceptionne également vos colis de «La Redoute», «SFR», «La Fnac», «Verbaudet»... Vous pouvez obtenir aussi dans son magasin, un double de télécommande pour vos portes de garages et portails, des coques ou cartes pour l'ouverture centralisée de votre véhicule. Vous y trouverez enfin, un large choix de cadenas, ceintures, montres, piles, portes-clés, produits d'entretien pour les chaussures (brosses, cirages...).

Horaires : du mardi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30.

Coup de main

28 avenue des Molières ✆ 01 30 47 08 72 ou 06 63 69 54 08

Arnaud GALLY vous propose un «Coup de Main» pour tous vos petits tracas quotidiens liés à votre habitation : un problème de robinetterie, une prise électrique défaillante, une serrure récalcitrante, une canalisation bouchée, une vitre brisée, un meuble à monter, une chasse d'eau à remplacer... L'entreprise «Coup de main», par sa proximité, peut répondre rapidement à vos besoins sur simple appel. Elle intervient dans tous les domaines du logement : électricité, sanitaires, VMC, plomberie, robinetterie, serrurerie, peinture, décoration, mobilier... devis gratuit sur simple demande.

Interventions : du lundi au samedi de 8h30 à 19h. En cas d'urgence et/ou en dehors de cette plage horaire, appelez sur le portable.

Photo centrale vallée

5 rue de la République ✆ 01 30 47 40 42

Depuis 18 ans, Jacques BEUCHER vous accueille et vous conseille pour le développement de tous vos tirages photos argentiques ou numériques, agrandissements, posters, albums... confiez-lui directement vos négatifs, CD ou cartes mémoires qu'il fera développer pour vous dans les plus brefs délais et la meilleure qualité. Il peut aussi dupliquer vos photos anciennes. Enfin, il réalise également sur place et sans rendez-vous vos photos d'identité aux normes administratives en vigueur pour vos passeports, cartes nationales d'identité... Vous trouverez dans son magasin piles, cartes mémoire compact flash, SD... nécessaires à vos appareils photos. Dépôt de piles usagées.

Ouverture : du lundi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 19h.

Les mains de fées

1 rue de Paris (1er étage) ✆ 01 30 47 13 65

Les fées s'appellent Diana et Hayette. Situées depuis 5 ans au dessus de la cordonnerie, elles vous proposent une multitude de services rapides, soignés et de qualité : repassage en 48h (chemise sur cintre : 2,15 €, vêtements : 5,50 €/kg et linge de maison : 6,50 €/kg. Abonnement pour 50 chemises à 97,50 €) ; couture (retouches, ourlet pantalon : 11 €, fermeture éclair pantalon ou jupe : 16 €) ; pressing, blanchisserie, nettoyage de tapis (13 €/m²). Elles sont à votre disposition et feront leur maximum pour vous satisfaire. «Les mains de fées» sont aussi dépositaires du réseau «Mondial Relay» comprenant entre autres «Les trois Suisses», «Blancheporte», «Becquet».

Ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 19h. Samedi de 9h à 12h.

Soyez vigilants !

Un Saint-Rémois averti en vaut deux !
Vous recevez régulièrement dans vos boîtes aux lettres, des documents cartonnés mélangeant habilement les numéros de téléphone de services publics (mairie, pompiers, urgences...) avec les coordonnées d'entreprises de dépannage en plomberie, serrurerie, électricité...

Attention : ces documents ne sont pas diffusés par la mairie !

Il s'agit de PUBLICITÉS TROMPEUSES de sociétés de dépannage qui, profitant souvent de l'urgence de certains travaux, pratiquent des devis et/ou des frais de déplacement excessifs.

Nous vous conseillons de vous reporter au guide pratique officiel de la ville ou à l'annuaire de notre site internet pour faire appel aux artisans locaux.

En cas de litige, contactez UFC Que Choisir : 01 39 53 23 69
site internet : www.ufc78rdv.org

Inscriptions rentrée 2013

Les parents dont les enfants sont nés en 2010 (rentrant en maternelle St-Exupéry ou Jacques Liauzun) et ceux nés en 2007 rentrant en CP (toutes écoles), doivent se présenter au service scolaire de la mairie munis des documents suivants :

- livret de famille ou acte de naissance de l'enfant
- justificatif de domicile de moins de 3 mois.

■ Renseignements complémentaires : 01 30 47 48 49
Email : scolaire@ville-st-remy-chevreuse.fr

UFC Que Choisir communique

Par une décision du 26 décembre 2012, le Conseil d'Etat a validé la circulaire du Premier ministre du 21 février 2012 préconisant la suppression du terme «Mademoiselle» dans les formulaires administratifs. Pour le Conseil d'Etat les termes «Madame» ou «Mademoiselle» ne constituent pas un élément de l'état civil des personnes et aucune disposition légale n'oblige à choisir l'un ou l'autre.

De plus cette circulaire ne s'impose nullement aux personnes privées. Elle ne porte donc pas atteinte à la liberté d'expression, ni au respect de la vie privée.

■ UFC Que Choisir : 5 impasse des Gendarmes - Versailles
✆ 01 39 53 23 69 - courriel : contact@ufc78rdv.org

Etat-Civil

Naissances

Avril : Chèryne SINEAU le 7, Theo LEROY le 10, Quentin CHOUGUI VAREYON le 20.

Mariage

Mars : Benoît BILLOIR et Mélanie SENECHAL le 16, Jérémi BEZIN et Mai VU le 23 - **Avril :** Matthieu BEDEL et Agathe DOMBRE le 13, Christophe THOMAS et Koryna SOCHA le 20.

Décès

Mars : Elisabeth DEJUST le 25, André BÉRENGER le 27, Françoise BARTHON le 28, Césaire BARTHE le 30
Avril : Arlette HENNINO le 4, Françoise SOULEZ le 7, Désir GUICHERON le 10, Johanna LORIOT le 10, Léonne BILLAUDY le 11, Emile BERNARD le 11, Claude TERRAL le 12, Pauline TRAN VAN SOM le 18, Renée GILARDONI le 20, Claude BRUNEAU le 20, Adèle GISBERT le 21, Colette NICOLAS le 28, Jacqueline PAIN le 28.

Pharmacies de garde

Dates	Pharmacies	Adresse
Dim. 12 mai	Fillion 01 30 52 17 52	Chevreuse 6 rue Lalande
Les 19-20 mai	Priker-Devi 01 30 52 69 54	Magny-les-Hameaux 1 Pl. du 19 mars 1962
Dim. 26 mai	Dufailly / Herbin 01 30 52 05 77	Magny-les-Hameaux 23 rue V. Van Gogh
Dim. 2 juin	Modica / Serrel 01 30 52 15 82	Chevreuse 47 r. de la Div. Leclerc
Dim. 9 juin	Yalicheff 01 30 52 52 86	Dampierre 13 Grande Rue
Dim. 16 juin	Gerst 01 30 52 62 29	Magny-les-Hameaux 35 rte de Versailles
Dim. 23 juin	Queinec 01 30 52 20 05	Saint-Rémy 15 av. Gl Leclerc
Dim. 30 juin	Lecointre / Chapelle 01 30 52 00 28	Saint-Rémy 9 r. de la République
Dim. 7 juillet	Dufailly / Herbin 01 30 52 05 77	Magny-les-Hameaux 23 rue V. Van Gogh
Dim. 14 juillet	Arnault 01 30 47 32 87	Saint-Rémy C. Com. Beauplan

Pour connaître les pharmacies assurant les gardes de nuit, contactez la gendarmerie : 01 30 52 15 48

Enquête et mises à dispositions du public

Du jeudi 6 juin au samedi 6 juillet, des dossiers seront mis à disposition du public, avec cahiers d'observations, dans les salons de l'hôtel de ville de Saint-Rémy, aux jours et heures habituels d'ouverture :

1) Enquête publique relative à la modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) concernant la seule zone 2N (ESAT d'Aigrefoin et fondation de Coubertin).

Présence en mairie du Commissaire enquêteur :

- jeudi 6 juin 2013 de 8h30 à 11h30
- vendredi 14 juin 2013 de 14h à 17h
- samedi 6 juillet 2013 de 9h à 12h

2) Mise à disposition relative à la modification simplifiée du PLU pour l'adjonction de la Charte urbaine et du Plan Paysage et Biodiversité (PPB), ainsi que la suppression des références SHON et SHOB (Surfaces Hors Oeuvre Nette et Brute).

Renseignements complémentaires auprès du service urbanisme de la mairie au 01 30 47 05 15.

Recensement militaire

Les jeunes de 16 ans, garçons et filles, doivent se faire recenser en mairie dans les 6 mois suivant leur anniversaire, munis de leur carte nationale d'identité, du livret de famille des parents et d'un justificatif de domicile.

Objets encombrants

Prochaines collectes :

Secteur ● les lundis	
10 juin	07 octobre
08 juillet	11 novembre
05 août	09 décembre
09 sept.	

Secteurs A et B (situés au Nord de la RD 906)

Secteur ● les mardis	
11 juin	08 octobre
09 juillet	12 novembre
06 août	10 décembre
10 sept.	

Secteur C (situé au Sud de la RD 906)

La perception communique

Constatant une affluence particulière des usagers venant à son guichet, notamment pour y retirer des timbres fiscaux (passeports et autres), la Perception de Chevreuse vous informe que pour une durée expérimentale, celle-ci est fermée le mercredi après-midi. Par ailleurs, les timbres fiscaux sont remis pour le moment exclusivement contre un paiement en espèces, ceux-ci constituant des valeurs inactives délivrées sous la responsabilité directe et personnelle du comptable. Merci de votre compréhension.

Carte d'identité et passeports

Prenez vos précautions ! La Préfecture vous recommande de prendre vos dispositions le plus tôt possible afin d'éviter l'afflux des demandes de ces titres d'identité à l'approche des dates d'examens scolaires et de départs en vacances à l'étranger. Vérifiez les dates d'expiration de ces documents et prenez rendez-vous en mairie au plus vite.

Le tri des emballages ménagers

Cette poubelle saint-rémoise est un cas d'école de ce qu'il ne faut pas faire !

La qualité du tri des emballages s'est considérablement dégradée en 2012. Le taux de refus est de 21 %, c'est à dire qu'en moyenne, un déchet sur cinq n'a pas sa place dans le conteneur à couvercle jaune ! Notre syndicat mixte des ordures ménagères envisage de prendre les mesures nécessaires pour remédier à ce problème, comme ne plus vider les bacs mal triés. En cas de doute, placer le déchet dans la poubelle grenat ou contactez le SIOM au 01 64 53 30 00.

REFUSÉ Polystyrène

REFUSÉ Cajette plastique

ACCEPTÉ Cartonnage

REFUSÉ Tissus

REFUSÉ Cajette en bois

ACCEPTÉ Journaux magazines

REFUSÉ Films et sachets en plastique

ACCEPTÉ Conserves et tetra pak

REFUSÉ Barquette plastique

ACCEPTÉ Bouteilles et flacons en plastique

Les temps forts

Star Truk
Le pire contre-attaque

Une création du Théâtre de l'Ephémère !

Vendredi 24 mai à 21h

Espace Jean Racine

Année 2289. Le vaisseau «USS FMR» décolle de sa base terrestre Alpha vers la planète Mars pour transporter deux actionnaires de la société «Mars Attack» qui désirent y installer un hôtel cinq étoiles. Mais dès le départ, le Capitaine Burk et son équipage sont confrontés à une multitude de problèmes et doivent faire face à une attaque surprise. Arriveront-ils à survivre dans l'univers hostile froid et infini ? C'est ce que vous découvrirez en venant voir le premier spectacle comique intersidéral !

Entrée : 8 € (12-18 ans : 5 € et gratuits pour les enfants). MLC : ✆ 01 30 47 22 15 - www.mlcstremy.org

Mai

Festival des harmonies

Samedi 18 mai à 15h et 21h
et dimanche 19 mai à 15h
Espace Jean Racine

La Société Musicale invite d'autres orchestres d'Harmonie et ensembles de jeunes (Orsay, Jouy-en-Josas, Le Vésinet, Montrouge). Entrée libre. (voir flyer ci-joint). ✆ 01 30 52 73 01

Théâtre de l'Ephémère

Vendredi 24 mai, à 21h
Espace Jean Racine

«Star Truk, le pire contre-attaque»
Création de la troupe de la MLC
Voir détails ci-dessus
✆ 01 30 47 22 15

Mai en scène

Dimanche 26 mai, à 18h
Espace Jean Racine

« The Colorado Trail », pièce de théâtre western interprétée par la troupe des *«Contes de la Vallée»* suivie d'un show de danse Hip-hop présenté par la compagnie H2G. Au profit de l'association ELA (association européenne contre les leucodystrophies). Entrée : 8 € (pas de réservations). ✆ 06 26 02 33 60

Juin

Fête du centre de loisirs

Samedi 1er juin, de 14h à 23h
Centre de loisirs de Beauplan

Grande fête champêtre ouverte à tous les enfants et parents Saint-Rémois

> De 14h à 18h : Nombreux ateliers et stands proposés : jeu de l'oie géant, spectacles de marionnettes, structures gonflables, maquillage...

> Dès 18h : apéro, barbecue et soirée dansante. Entrée libre ✆ 01 30 52 63 31

Convergence à vélo

Dimanche 2, départs à 8h et 10h
Rdv gare de Saint-Rémy (RER B)

Grand évènement vélofestif en Île-de-France. www.mdb-idf.org
(Détails page 20)

Marché des potiers

Samedi 8 et dimanche 9, de 10h à 19h
Square de l'église,

Quelque 30 céramistes-potiers vous présenteront leurs créations originales (poteries, sculptures, terre vernissée, raku...), atelier « terre » pour les enfants, tombola. Accès libre. ✆ 06 87 85 22 28

Kermesse paroissiale

Maison paroissiale (derrière l'église)

> Samedi 8 à partir de 19h : festnoz

> Dimanche 9 à partir de 11h : Jeux, tombola, brocante, barbecue…
✆ 01 30 52 00 99

Le printemps des artistes

Dimanche 9 juin, de 11h à 18h
Salles de Beauplan (rue de la Clairière)

L'association « *Vivre les Hauts de Saint-Rémy* » organise une exposition d'œuvres de peintres, photographes et de sculpteurs des environs.
expo.beauplan.blog.free.fr

MLC en scène

Vendredi 14 et samedi 15 juin,
Espace Jean Racine

Présentation des ateliers de la Maison des Loisirs et de la Culture (MLC)

> Vendredi à 20h30 : théâtre enfants. *«Des étoiles, une momie, un chat et Feydeau»*. Entrée gratuite

> Samedi à 21h : théâtre adultes. *«Coups de théâtre»*, sketches de Jean-Paul Alègre. Entrée : 8 € (TR : 5 € et gratuit -12 ans) ✆ 01 30 47 22 15

Fête de la musique

Vendredi 21 juin, de 18h à 23h
Derrière l'Espace Jean Racine

7 groupes de musiciens et chanteurs de styles divers, pop-rock, acoustique, funk, reggae, rap, se produiront sur scène en extérieur. Organisée par l'espace Jeunes «La Noria» ✆ 01 30 47 45 68

Gala de danse de l'ADC

Du 21 au 23 juin
Espace Jean Racine

Gala annuel de l'association Art Danse Chorégraphie ✆ 06 83 75 66 13

Show de danse Hip-hop

Vendredi 28 et samedi 29, à 20h
Espace Jean Racine

Organisé par l'Espace Jeunes La Noria
Entrée : 6 € ✆ 01 30 47 45 68

Animations Seniors

Voir page 18

Caf'Art Théâtre

Théâtre de poche (40 places)
8 rue de Versailles à Saint-Rémy

Enterrement de vie de jeune fille
Samedi 8 juin à 21h

Le rêve d'un homme ridicule
Vendredi 28 juin à 21h

Gaëtan Matis, one man show
Samedi 29 juin à 21h

Entrée : 15 € (TR12 €)
✆ 01 30 47 33 68 www.pulsartproductions.fr

Saint-Rémy-lès-Chevreuse informations n° 168 - Mai 2013 : Directeur de la publication : Guy SAUTIÈRE, Maire, élu référent à la communication : Christophe JEANNE, Service Com' : Pascal BOUCHAIN, tél. 01 30 47 05 26, com@ville-st-remy-chevreuse.fr - Mise en page par nos soins. Impression : Graphico (Buc) à 4 200 exemplaires. Dépôt légal : mai 2013.